

Lutte contre les inégalités: l'éducation prioritaire "ne marche pas"

AFP le 27/09/2016 à 08:28

3

Partager

0

Tweet

+1

in

📧 📧 📧



Des enfant d'une école primaire de Lyon font leur rentrée scolaire le 2 septembre 2014. (AFP/Archives / JEFF PACHOUD)

Pour lutter contre les inégalités sociales et scolaires au sein de l'école, particulièrement prononcées en France, les gouvernements successifs s'appuient depuis plus de 30 ans sur l'éducation prioritaire. Un dispositif qui "ne marche pas", estime un rapport publié mardi.

La France "occupe une position singulière" par rapport aux pays comparables de l'OCDE, note avec une pointe d'ironie le Cnesco, le Conseil national d'évaluation du système scolaire, qui a tenté de comprendre "pourquoi la France est devenue le pays le plus inégalitaire de l'OCDE". Avec une accentuation du phénomène depuis le début des années 2000, que soulignent les études nationales et internationales (dont PISA).

"Le poids de l'origine sociale des élèves sur leur réussite scolaire est bien plus important chez nous que chez nos voisins +comparables+, et (ce poids) s'est aggravé sur un temps très court", note Georges Felouzis, un des chercheurs ayant participé à ce rapport qui compte une vingtaine de contributions.

Si plusieurs facteurs expliquent l'aggravation des inégalités sociales dans l'école française, le Cnesco a surtout étudié "les effets pervers" de l'éducation prioritaire, mise en place il y a plus de 35 ans pour aider les établissements situés dans des zones socialement défavorisées. Conçue à l'origine pour être temporaire, elle perdure encore en 2016, avec des effectifs croissants (10% des collégiens en 1982, plus de 20% en 2015).

Parmi les effets pervers, selon le Cnesco, la stigmatisation des établissements classés en éducation prioritaire, avec le départ des familles les plus favorisées, le rétrécissement de la composition sociale de ces écoles et la dégradation du niveau des élèves.

Des effets qui accroissent les ségrégations sociale et scolaire dans les établissements français, déjà très prononcées. "Au lieu de lutter contre la ségrégation, on dit qu'on donne plus de moyens, manière de la rendre plus acceptable moralement", a déclaré Nathalie Mons, présidente du Cnesco, lors d'une conférence de presse avant la publication du rapport.

- "Donner plus à ceux qui ont moins" -

Les établissements en éducation prioritaire (dont le label a changé au cours des années, actuellement REP ou REP+) bénéficient certes de moyens supplémentaires, mais qui ne suffisent pas à créer une véritable différence. Ainsi, les classes ne comptent en moyenne que deux élèves de moins que dans les établissements classiques.

A l'inverse, les élèves, souvent défavorisés, de ces écoles et collèges ont des temps d'enseignement plus courts (à cause de problèmes de discipline), des enseignants moins expérimentés, davantage de non-titulaires (contractuels non formés), un climat scolaire moins favorable et un entourage de "pairs" peu porteur.

Cette politique de compensation qu'est l'éducation prioritaire ne renforce pas "les dimensions cruciales dans les apprentissages des élèves, tels que le temps d'enseignement, leur expérience, la qualité des méthodes pédagogiques, etc."

Bref, "on est loin du mythe de l'égalité des chances (...) et plus encore de la promesse de 1982 de +donner plus à ceux qui ont moins+", estime le rapport.

"On a plutôt des preuves que ça ne marche pas mais on continue. Les pays qui avaient adopté ce dispositif l'ont tous abandonné, car ses effets pervers sont plus nombreux que les effets positifs", affirme Georges Felouzis.

Le Cnesco ne réclame pas l'arrêt de cette politique, du moins pas tant que la mixité sociale au sein des établissements reste aussi faible. Une expérimentation en France a vu le jour à la rentrée 2016, dans quelques territoires pilotes.

Le rapport rappelle que des politiques volontaristes ont été menées, par exemple dans l'État du Massachusetts aux États-Unis, où le choix des parents est encadré afin qu'aucune école ne dépasse pas plus de 15% de taux d'élèves défavorisés.